

**Formulaire C**  
**Renouvellement – autre modification**

Ce formulaire complété doit être renvoyé au format Word.

La section 7 « déclaration sur l'honneur et signature » figurera dans votre version Word, mais sera en outre scannée avec la signature et renvoyée parallèlement au format PDF.

Enregistrez vos fichiers sous la dénomination suivante :

nom du centre – Formulaire C - Renouvellement – autre modification

nom du centre – Formulaire C - Renouvellement – autre modification – signature

**Section 1 : Identification du demandeur**

Dénomination officielle : Animation Formation Information Coordination asbl

Numéro d'agrément : CISP-004

Rue : Dewez

Numéro : 4 0

Boîte :

Code postal : 5 0 0 0

Localité : Namur

**Coordonnées de la personne de contact pour le suivi du dossier**

Madame  Monsieur

Nom : VANWUYTSWINKEL

Prénom : Suzon

Fonction : Directrice

Téléphone : 081/64.99.51

Courriel : [Suzon.vanwuytswinkel@afico.be](mailto:Suzon.vanwuytswinkel@afico.be)

## Section 2 : Modifications demandées

Votre demande concerne :

<input checked="" type="checkbox"/>	la modification du projet pédagogique et ses modalités d'organisation, en ce compris le modèle du contrat pédagogique et du programme individuel de formation ; <i>(complétez la section 3)</i>
<input checked="" type="checkbox"/>	la modification du programme de formation d'une filière déjà agréée ; <i>(complétez la section 4)</i>
<input checked="" type="checkbox"/>	la description des moyens et ressources matériels, humains et financiers, en ce compris la copie du rapport d'inspection par le service incendie ainsi que tout document délivré par un organisme agréé pour le matériel présentant des risques éventuels pour les utilisateurs ; <i>(complétez la section 5)</i>
<input type="checkbox"/>	les statuts coordonnés de l'ASBL, tels que publiés au Moniteur belge, ou la décision du conseil de l'action sociale et la copie de l'approbation du conseil communal s'il s'agit d'un CPAS ; <i>(passez à la section 6 : Annexes à joindre)</i>
<input type="checkbox"/>	le contrat de coopération avec le Forem ; <i>(passez à la section 6 : Annexes à joindre)</i>
<input type="checkbox"/>	les preuves nécessaires à la vérification du respect des réglementations applicables au centre et, notamment, celle du respect de la réglementation relative au contrôle médical. <i>(passez à la section 6 : Annexes à joindre)</i>

*Plusieurs choix sont possibles. Cochez la ou les cases qui vous concernent.*

*Complétez ensuite ci-dessous la ou les sections qui vous concernent ou passez directement à la section 6 : Annexes à joindre.*

*Rappel : pour une demande de nouvelle filière ou de modification de l'arrêté d'agrément au niveau de la description des filières (volume horaire, intitulé, etc.), vous devez utiliser le formulaire B « renouvellement – modification de l'arrêté d'agrément ».*

### Section 3 : Modification du projet pédagogique

*Décrivez brièvement ci-dessous les modifications du projet pédagogique et de ses modalités d'organisation, en ce compris les éventuelles modifications du modèle de contrat pédagogique et du modèle de programme individuel de formation.*

*Annexez un exemplaire actualisé du projet pédagogique et/ou, si cela est pertinent, le modèle de contrat pédagogique et/ou le modèle du programme individuel de formation.*

*(30 lignes maximum) :*

Le public de notre CISP est un public majoritairement adressé par le FOREM. C'est un public fragile. C'est pourquoi, nous avons approfondi le travail d'estime et de connaissance de soi réalisé avec les stagiaires dans les différentes étapes de notre module.

Modalités d'accueil : un entretien téléphonique plus long afin d'ancrer le contact et rencontre en séance info collective + entretien individuel par la suite. Nous en organisons 3 maximum.

Le contrat pédagogique est signé le 1<sup>er</sup> jour de formation. Il n'a pas été modifié. Nous prenons plus de temps en séance d'info pour sensibiliser les stagiaires à l'engagement contractuel et moral qu'ils prennent en signant avec nous pour notre formation. Cet engagement est essentiel pour le bon déroulement de la formation.

Modalités stages : dans notre nouvel agrément, nous souhaitons offrir la possibilité à certains stagiaires d'allonger leur stage d'acculturation à 3 semaines. Une plage-horaire sera destinée spécifiquement à cet effet. Nous avons pu observer la difficulté des stagiaires à trouver un lieu de stage. Or, nous pensons que ce stage est une réelle opportunité de confirmer ou infirmer un projet professionnel. Nous prévoyons également des jours supplémentaires après le stage pour analyser le projet post-formation. Il pourra dès lors être mieux affiné et le stagiaire pourra rebondir sur d'autres pistes à creuser avec le formateur si le stage n'a pas confirmé le premier choix. Notre module de formation est donc allongé et plus étalé afin de permettre des jours de décantation et de réflexion sur le projet à mettre en place.

En ce qui concerne l'accompagnement social : des entretiens individuels sont ajoutés en vue d'avoir plus de temps pour travailler avec les stagiaires leurs freins à la réinsertion socioprofessionnelle et compléter la partie administrative.

Pour les activités visant l'autonomie sociale : nous prévoyons des sessions d'apprentissage du permis théoriques. Elles seront ouvertes à la fin de nos formations pour les stagiaires intéressés. Une journée « hors locaux » sera également organisée afin de découvrir un lieu culturel ou une activité différente pour voir le monde qui les entoure, le comprendre et agir.

Evaluations : le contenu du bilan informatique, les évaluations collectives et l'évaluation de stage ont été modifiées pour une meilleur utilisation des données à l'issue des formations.

Partenariat : un partenariat avec Travi et des agences intérim testés lors des dernières sessions sera structurellement mis en place.

## Section 4 : Modification du programme de formation d'une filière déjà agréée

Intitulé de la filière :

Découvertes Horizons

Reproduisez cette section 4 **pour chaque filière** dont le programme devrait être modifié.

*Décrivez ci-dessous les modifications du programme de formation.*

*(40 lignes maximum) :*

Le programme passera de 260 heures à 325 heures/stagiaire. Le nombre de jours est augmenté pour permettre d'approfondir chaque thématique avec eux. Les différents moments qui composent le module sont inchangés. Il s'agit de :

- 2 entretiens individuels sont ajoutés. L'un en début de formation pour affiner l'orientation professionnelle et l'autre dans la seconde moitié, afin de travailler le plan d'actions et la recherche de stages.
- Des jours « numériques », afin de sensibiliser et initier nos stagiaires aux outils numériques liés à l'insertion socioprofessionnelle sont ajoutés pour travailler certains outils : des bilans informatisés, des tests orientation, Mon profil du Forem, le partage d'outils comme le padlet et le google Drive, davantage d'explications de sites d'offres d'emploi, rechercher une formation, gérer sa visibilité sur internet, etc.
- Une journée est prévue sur la thématique santé : des sujets tels que l'hygiène, l'alimentation, la colorimétrie, etc. en fonction des besoins du groupe. Ces éléments sont au service de l'insertion socioprofessionnelle du stagiaire.
- Les journées de tests et d'outils tels que l'explorama seront aérées pour améliorer le processus d'exploration et décantation des infos et identifications des pistes métiers. En effet, notre expérience nous montre que ces moments de remise en question sont parfois épuisants pour les stagiaires et qu'ils ont besoin de plusieurs jours pour réfléchir sur leurs questionnements induits par les outils utilisés.
- Une activité hors de l'institution sera organisée pour renforcer la dynamique de groupe, s'ouvrir l'esprit et partager un moment avec les stagiaires hors du contexte de la formation. Ce moment permet de travailler sur leurs capacités collectives à analyser leurs situations sociales.

Durant le module, nous souhaitons ajouter un jour pour travailler l'entrée en stage (comprendre la structure dans laquelle ils arrivent, l'organigramme etc) et un jour de recherche de stage. Nous souhaitons que les stagiaires puissent confronter leur projet à la réalité de l'emploi pour le confirmer ou l'infirmer. Il est pour nous très important qu'ils puissent trouver un stage et le plus long délais de recherche favorisera cette opportunité.

Le programme individuel de formation a évolué : le stagiaire en prend connaissance le 1<sup>er</sup> jour et obtient une version électronique pour y retourner à sa guise. Il est constitué d'un dossier personnalisé, d'un bilan pédagogique et d'un plan d'actions. Les objectifs sociaux y sont collectés également. La version numérique permet une collaboration entre le stagiaire et le formateur et un travail personnalisé quotidien avec lui.

## Section 5 : Modification des moyens et ressources matériels, humains et financiers

*Décrivez brièvement ci-dessous les modifications des moyens et ressources matériels, humains et financiers. Si c'est pertinent, annexez parallèlement un exemplaire actualisé du rapport d'inspection par le service incendie ainsi que de tout document délivré par un organisme agréé pour le matériel présentant des risques éventuels pour les utilisateurs (voir section 6 « annexes à joindre »).*

(30 lignes maximum) :

L'opportunité offerte de disposer d'ordinateurs portables a fait évoluer favorablement notre module. Nous pouvons dorénavant prêter des outils à nos stagiaires pour qu'ils puissent travailler en autonomie. Une de nos formatrices a suivi un programme de formation afin de faciliter l'utilisation du numérique dans l'accompagnement. Le développement numérique des outils d'aide à l'insertion sur le marché de l'emploi, la digitalisation du profil sur le site du FOREM sont des freins que nous faisons sauter avec les stagiaires dans notre accompagnement. **Un rétroprojecteur et des ordinateurs portables accompagnent dorénavant les formateurs dans le local pour l'entièreté de la formation.**

Depuis 2022, nous avons enrichi notre équipe d'un second assistant social. Le mercredi est toujours un jour « bureau » qui permet d'aborder en réunion équipe le travail réalisé avec les stagiaires. Nous échangeons en secret partagé l'évolution des stagiaires, leurs difficultés et les leviers que nous entendons solliciter avec eux. Nous partageons nos expériences. Le regard d'un second assistant social dans les débats offre des possibilités de relais intéressantes.

Notre présence plus fréquente aux plateformes partenariales nous permet une meilleure visibilité d'AFICo, auprès du Forem également. L'adressage et les contacts directs avec les conseillers Forem ont évolué.

Diffusion offre : AFICo est plus actif au niveau Facebook et un nouveau site Internet a été élaboré. Notre communication a été globalement repensée en fonction d'où venait les stagiaires. Une communication plus « friendly » a été adoptée sur la page facebook car elle est vue principalement par les centres partenaires qui nous envoient des stagiaires et par les stagiaires eux-mêmes via le bouche à oreille.

Le site internet, plus classique, présente quant à lui l'ensemble de nos modules et les dates qui y correspondent.

## Section 6 : Annexes à joindre

*Ne joignez que les annexes qui s'appliquent à votre demande de modification.*

*Ne joignez aucune annexe qui ne soit pas prévue dans la liste ci-dessous.*

*L'Administration vous recontactera si elle souhaite des informations complémentaires.*

*Cochez ci-dessous la case correspondant aux annexes que vous joignez et indiquez le nombre total de celles-ci en fin de cadre.*

<b>Modification du projet pédagogique</b>	
V	Projet pédagogique actualisé
	Modèle de contrat pédagogique actualisé
V	Modèle de programme individuel de formation actualisé
<b>Modification des moyens et ressources matériels, humains et financiers</b>	
V	Rapport actualisé d'inspection par le service incendie
	Document actualisé délivré par un organisme agréé pour le matériel présentant des risques éventuels pour les utilisateurs
<b>Modification des statuts ou de la décision du conseil de l'action sociale et approbation du conseil communal</b>	
	Si ASBL : statuts modifiés, tels que parus au Moniteur belge
	Si CPAS : décision modifiée du Conseil de l'aide sociale et approbation modifiée du Conseil communal
<b>Modification du contrat de coopération avec le Forem</b>	
	Contrat actualisé de coopération avec le Forem
<b>Modification des preuves nécessaires à la vérification du respect des réglementations applicables au centre et, notamment, celle du respect de la réglementation relative au contrôle médical</b>	
	Document actualisé

Nombre total d'annexes jointes :

## Section 7 : Déclaration sur l'honneur et signature

Je soussigné,

Nom : D'ALTOE

Prénom : Laurent

légalement autorisé à engager le CISP suivant :

CISP 004 - AFICo

et agissant en qualité de :

Administrateur délégué

déclare sur l'honneur que les renseignements mentionnés dans le formulaire C de demande de renouvellement d'agrément sont exacts et complets.

Fait à : Namur

Date : / / 2 0 2

Mention manuscrite « *Lu et approuvé* » :

Signature :